

*DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION*

**Année 2018
Séance du 5 avril 2018**

**N° 37
Objet : Musée Promenade
Tarification boutique**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUY MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUY MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-004-200067437-20180405-37_05042018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

La délibération n°5 du 12 avril 2017 a acté la reprise des tarifs concernant les régies de recettes du Musée-Promenade.

Outre les droits d'entrées, le Musée-Promenade offre à la vente différents produits regroupés dans une « boutique ». Les objets de la boutique sont assujettis à la TVA

Les nouveaux produits, tarifs et taux de TVA sont listés dans le tableau ci-dessous.

NOM DU PRODUIT	P. Vente TTC	TVA
SERPENT PLASTIQUE 1.30	6.00 €	20
FLACON 1L DE LAVANDE	38.00 €	20
FLACON 200ML EAU DE ROSE	19.00 €	20
VAPORISATEUR 50 ML EAU DE ROSE	12.90 €	20
FLACON 1L EAU DE ROSE	39.00 €	20
MOULAGE ECHASSIER	59.00 €	20
PIN'S EN ETAIN	2.50 €	20
MAGNET ET PORTE CLE EN ETAIN	6.00 €	20
PIECE MUSEE PROMENADE FONDERIE ST LUC	2.00 €	20
SANTON ET COMPOSITION CADEAU VOLPES	10.00 €	20
COFFRET VOLPES	14.00 €	20
SANTON VOLPES	13.00 €	20
SANTON VOLPES	4.00 €	20
EAU DE PARFUM 100ML TERRA CONTINENTS	39.95 €	20
BRUME DE LINGE 100ML TERRA CONTINENTS	10.75 €	20
DIFFUSEUR 100ML	19.90 €	20
BOUGIE PARFUMEE	16.50 €	20
SAVON LIQUIDE 296ML	14.50 €	20
SIROP DE SAFRAN GAEC DU SASSE	6.00 €	20
MIEL DE LAVANDE 125 GR RUCHER DE LA BASTIDE BLANCHE	3.80 €	20
MIEL DE LAVANDE 250 GR RUCHER DE LA BASTIDE BLANCHE	6.50 €	20
MIEL DE LAVANDE 500 GR RUCHER DE LA BASTIDE BLANCHE	12.00 €	20
HUILE OLIVE 1L LE VIEUX MOULIN	19.00 €	20
HUILE OLIVE 75CL LE VIEUX MOULIN	15.00 €	20
HUILE OLIVE 50CL LE VIEUX MOULIN	11.00 €	20
GUIDE DE SURVIE DINOSAURES	16,50 €	5,50
EXPEDITION AU PAYS DES DINOSAURES	8,90 €	5,50

DINOSAURES/MEGA TOP	3,50 €	5,50
LA VIE DES DINOSAURES	10,90 €	5,50
CHENILLE D EUROPE	31.50 €	5,50
DINOSAURE EN PROVENCE	11.00 €	5,50
PAPILLONS ET CHENILLES MILAN	5.95 €	5,50
LES CATASTROPHES NATURELLES	8.90 €	5,50
300 ROCHES ET MINERAUX	14.50 €	5,50
LES CATASTROPHES NATURELLES FLEURUS	7.95 €	5,50

Il vous est donc proposé d'approver les tarifs présentés,

De dire que leur date d'application sera effective à compter du 1^{er} mai 2018

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
 Après délibération
 A la majorité pour 3 abstentions
 Approuve les propositions présentées
 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
 La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

